

Pétition bac 2023 : l'objectif mars n'est pas tenable

Après 2 ans d'échec, le bac 2023 ne doit pas se tenir en mars. La réforme du lycée et du baccalauréat, mise en œuvre à la rentrée 2019, prévoit d'avancer les écrits de spécialité au mois de mars : ces deux épreuves comptent pour 32 % de la note finale. Si les épreuves du bac 2021 ont été annulées, percutées par la crise sanitaire, les écrits de cette année ont été reportés sur la base d'un autre constat : ce calendrier est intenable.

Avant même les perturbations liées à la cinquième vague de Covid-19, [l'enquête de l'APSES, menée en décembre](#), montrait des retards importants : **seulement 7 % des classes de terminale arrivaient à suivre le rythme d'avancement dans les programmes !** Aussi, plus de 70% des enseignant.e.s n'avaient pas pu encore, ne serait-ce qu'une seule fois, confronter leurs élèves à une épreuve type bac de 4h.

Dès la rentrée de septembre, les élèves et les enseignant.e.s sont engagé.e.s dans une « course au programme », qui ne laisse que peu de place à la compréhension, à l'esprit critique, au recul nécessaire sur les apprentissages : l'enseignement se résume alors à une transmission verticale de savoirs empilés. Avec des écrits en mars, le bachotage tant décrié se déroule sur 6 mois de l'année.

Ce stress permanent est alimenté par de nouveaux programmes beaucoup trop denses et volumineux : certains chapitres doivent être survolés, ce qui inquiète sur le niveau d'apprentissage, et réduit mécaniquement les exigences attendues lors des examens.

Ainsi, le constat sur le terrain est clair : **les élèves ont besoin de toute l'année pour s'approprier les savoirs et mécanismes, pour exercer leur réflexion, et s'entraîner aux méthodes, aux épreuves, en conditions réelles.**

Sans changement annoncé avant l'été, les mêmes causes produiront les mêmes effets : le ministère prendrait alors la lourde responsabilité d'engager les élèves et leurs professeurs dans l'impasse de la préparation d'épreuves en mars.

Pourquoi attendre de faire ce constat d'échec en décembre prochain ? La communauté éducative mérite mieux que d'être à nouveau lancée vers cet « objectif mars » intenable et absurde.

Nous, enseignantes et enseignants de SES, attaché.e.s à la qualité de formation de nos élèves, demandons de fixer un cadre serein de travail pour l'année scolaire 2022-2023, avec :

- le rétablissement des écrits de spécialité du baccalauréat en juin ;
- l'allègement immédiat des programmes afin de les rendre réalisables par les enseignant.e.s et assimilables par les élèves.